

### Qui est le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le **Centre Régional de la Propriété Forestière** (CRPF) dont le savoir-faire est :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion

### Qui est Fransylva ?

Fransylva est la marque des syndicats des propriétaires forestiers privés qui sont les seuls organismes professionnels, régis par le Code du Travail (loi de 1884), représentant tous les propriétaires forestiers adhérents. Le département du Var peut compter sur Fransylva 83 qui dénombre environ un millier d'adhérents qui possèdent environ 60 000 ha.

En adhérant à Fransylva 83, **les propriétaires forestiers privés sont représentés, défendus, informés, écoutés, conseillés et assurés**, car tout propriétaire est responsable des accidents causés par les arbres de sa forêt.

**Contact** : Tél : 04.94.50.09.70, Mail : [spfsvr@sfr.fr](mailto:spfsvr@sfr.fr), [www.fransylva-paca.fr/wp](http://www.fransylva-paca.fr/wp)

### Qui est FIBOIS SUD ?

FIBOIS SUD est l'interprofession de la filière Forêt-Bois sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. A ce titre, elle rassemble et représente l'ensemble des organismes publics et professionnels de la filière régionale répartis au sein des 3 collèges suivants : Détenteurs et gestionnaires de la ressource, Récolte et 1<sup>ère</sup> transformation des bois, 2<sup>ème</sup> transformation, utilisateurs et prescripteurs.

**Contact** : Tél. 04 42 38 66 93, Mail : [contact@fibois-paca.fr](mailto:contact@fibois-paca.fr)

### Qui est SYLVIANA

La centrale biomasse SYLVIANA, mise en service début 2016, emploie 31 salariés. Elle est issue d'un appel d'offre de l'Etat de 2010, pour la construction et l'exploitation de centrales biomasse visant à porter la part des énergies renouvelables à au moins 23 % de la consommation d'énergie finale en 2020. La centrale consomme 170.000 tonnes de biomasse par an, constituée pour moitié de bois forestier et pour l'autre moitié de bois déchets non pollués et triés. Le rayon d'approvisionnement est limité à 100 km autour de la centrale. Celle-ci alimente en électricité l'équivalent de 62.000 foyers.

**Contact** : Tél. 04 94 77 77 30, Mail : [didier.savanier@idex.fr](mailto:didier.savanier@idex.fr)



# INVITATION

**Jeudi 17 septembre 2020**

à 9h00 et à 14h00

ZAC Nicopolis BRIGNOLES



**Rencontre et échanges  
sur le thème :**

**9h -12h**

**Le pin d'Alep : reconnaître  
les différentes qualités des  
bois en forêt.**

**14h00 -16h00**

**Visite guidée de la centrale  
Biomasse de Brignoles**

**Participation gratuite - Inscription obligatoire  
(nombre de places limité)  
Par téléphone : 06 84 50 22 43  
Par courriel : [marie.gautier@crpf.fr](mailto:marie.gautier@crpf.fr)**



Création graphique : Karine Girault  
Crédit photo : CRPF PACA © CNPF



## COORDONNÉES

**Centre Régional de la Propriété Forestière**  
Maison de la forêt, ZI Les Lauves, 83340 LE LUC  
[www.cnpf.fr/paca/](http://www.cnpf.fr/paca/)

Action soutenue  
financièrement par





## Mieux valoriser le pin d'Alep

Les forêts de pin d'Alep dans le Var sont souvent décriées : on craint qu'elles ne brûlent et on leur préfère les feuillus. Pour cette raison, nous désirons vous montrer qu'au sein des peuplements adultes de pin d'Alep des bois de qualité peuvent être repérés.

Pour améliorer la proportion de ces bois, il est important de pratiquer des éclaircies qui prélèvent les bois de moins bonne qualité. Ces derniers peuvent trouver un débouché local en bois énergie. La centrale Biomasse de Brignoles, notamment, peut valoriser ces bois.

Cette journée d'informations vous permettra de rencontrer les acteurs de la transformation du bois et du développement afin de mieux connaître les besoins de la filière et de devenir un acteur de la filière forêt/bois locale.

### Lieu de rendez-vous



**Possibilité de s'inscrire pour le matin ou l'après-midi uniquement, Nous vous accueillerons à 9h ou à 14h au lieu de rendez-vous.**

## Programme



- 9h00 : **Accueil - Présentation des intervenants**
- 9h30 : **Développement de la filière forêt/bois en Région Sud**  
**Cas particulier du Pin d'Alep**  
*Par FIBOIS SUD*
- 10h : **Mener une sylviculture pour produire des bois de qualité**  
*Par le CRPF*
- 10h30 : **Présentation de la clé de détermination du Pin d'Alep**  
**Repérer les différents défauts des bois**  
**Test par petits groupes et classement par qualité.**  
*Par Marion Siméoni, ONF*

*Depuis que les aptitudes du pin d'Alep pour la construction sont reconnues dans la norme des bois de structure (2018), l'ONF s'engage à mieux le valoriser en développant une méthodologie de tri du bois en forêt. La clé de détermination est l'un des outils essentiels pour détecter les pins d'Alep destinés à fournir du bois de structure. Elle s'applique à l'occasion des éclaircies normalement prévues dans le cadre de la gestion durable, afin de proposer au propriétaire une valorisation optimale des produits de sa forêt*



- 12h30 : **Repas tiré du sac**
- 14h - **Visite de la centrale biomasse - départ du lieu de rendez-vous (voir plan ci-contre)**  
*Par Didier Savnier, directeur de SYLVIANA*
- 16h00 - **Fin de la réunion**

**Pour la sécurité de tous, prenez un masque !**

**Déplacements en forêt et visite de la centrale biomasse : prendre des chaussures adaptées, un gilet jaune ou orange et un casque si possible.**